

Direction des Élections, de l'Immigration et de l'Intégration
Bureau des Élections et de l'Administration Générale

Ar m 0 79 - 2024 - 06 - 17 - 00001

Arrêté préfectoral fixant l'état définitif des candidatures au 1er tour de scrutin de l'élection des députés à l'Assemblée nationale, les 30 juin et 07 juillet 2024 et déterminant l'ordre des panneaux d'affichage électoral attribués à chaque candidat

La préfète des Deux-Sèvres,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,

Vu le code électoral, notamment les articles R.28 et R.101 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du président de la République en date du 15 février 2022 portant nomination de Mme Emmanuelle DUBÉE, en qualité de préfète des Deux-Sèvres ;

Vu le décret du président de la République en date du 18 octobre 2023 portant nomination du secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres, sous-préfet de Niort, Monsieur Patrick VAUTIER ;

Vu le décret du 9 juin 2024 du président de la République portant dissolution de l'Assemblée nationale ;

Vu le décret n° 2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2023 portant délégation de signature à Monsieur Patrick VAUTIER, secrétaire général de la préfecture des Deux-Sèvres, sous-préfet de Niort ;

Vu les déclarations de candidatures reçues à la préfecture dans les délais réglementaires et ayant fait l'objet d'un enregistrement définitif ;

Vu les résultats du tirage au sort effectué le 16 juin 2024 pour déterminer le numéro d'ordre du panneau d'affichage attribué, dans chaque circonscription législative, aux candidats ;

Considérant que l'ordre retenu pour fixer la liste des candidats est celui du tirage au sort précité ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : La liste des candidatures pour le 1^{er} tour de scrutin de l'élection des députés à l'Assemblée nationale, les 30 juin et 07 juillet 2024 est établie conformément aux annexes 1 à 3 du présent arrêté.

Article 2 : Les candidats et leurs remplaçants figurent sur la liste dans l'ordre résultant du tirage au sort effectué en vue de l'attribution des emplacements d'affichage.

Article 3 : Les candidats qui ne se présentent pas au second tour peuvent utiliser les emplacements qui leur ont été attribués au premier tour soit pour exprimer leurs remerciements aux électeurs, soit pour annoncer leur désistement.

Les emplacements surnuméraires sont retirés ou neutralisés le mercredi 3 juillet 2024 dans la matinée.

À compter de cette date, les emplacements restants sont réservés aux candidats encore en lice dans l'ordre retenu pour le premier tour.

Article 4 : Le présent arrêté sera affiché, aux emplacements habituels d'affichage administratif des mairies, à la préfecture et dans les sous-préfectures.

Article 5 : Le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfètes de Bressuire et Parthenay et les maires des communes des Deux-Sèvres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont copie leur sera adressée.

Niort, le 17/06/2024

Pour la préfète, et par délégation,
Le secrétaire général,



Patrick VAUTIER

Annexe 1 : Candidats de la 1ere circonscription du département des Deux-Sèvres pour le 1^{er} tour des législatives du 30 juin 2024

N° d'emplacement d'affichage	CANDIDAT	REMPLAÇANT
1	LANZI Nathalie	MOUSSON Frédéric
2	GAILLARD Marc	CASSIER Martine
3	JULIARD Virginie	GERARD Magalie
4	VAUZELLE Danielle	MARECHAL Anatole
5	CHAMPEAU Dorothée	KUTTLER Frédéric
6	MARCHIVE Bastien	MOREAU Lucy

Annexe 2 : Candidats de la 2^e circonscription du département des Deux-Sèvres pour le 1^{er} tour des législatives du 30 juin 2024

N° d'emplacement d'affichage	CANDIDAT	REPLAÇANT
1	BATHO Delphine	CUBAUD Olivier
2	BAUDREZ Émilie	BARBARI Pierre
3	BOURDON Guy	BOISSONNADE Marc
4	GARAULT Mélody	GIROUX Stéphane
5	BIZARD Frédéric	PENARD Loane
6	GORIZZUTTI Roger	BERNARD Marie

Annexe 3 : Candidats de la 3^e circonscription du département des Deux-Sèvres pour le 1^{er} tour des législatives du 30 juin 2024

N° d'emplacement d'affichage	CANDIDAT	REMPLAÇANT
1	MANCEAU Mattieu	BELGY Pascale
2	DURAND Jacky	DURAND Béatrice
3	FIÉVET Jean-Marie	PINEAU Caroline
4	ROBIN Philippe	RIEDBERGER Capucine
5	VALLÉE Maryse	ROBERT Christine
6	WOILLEZ Juliette	ARRU Bernard